



Changement date d'échéance

Par **cyrillv**, le **27/06/2012 à 10:23**

Bonjour,rrnrnComme tous, je dispose de nombreuses assurances (habitation, 2 voitures, plusieurs complémentaires santé pour toute la famille), toutes à des dates d'échéance différentes chez le même assureur depuis des années, Pacifica, pour ne pas le citer.rrnrnAfin de simplifier mes actions futures, renégociation ou résiliation par exemple, je souhaiterais savoir s'il était possible de changer ces dates d'échéances afin qu'elles tombent toutes en même temps auprès de cet assureur.rrnrnVous remerciant par avance.rrnrnCyril

Par **Tisuisse**, le **27/06/2012 à 11:39**

Bonjour,rrnrnOui, c'est possible et l'assureur ne saurait s'y opposer. Voici la clause qui pourrait être insérée par avenant :rrnrnD'un commun accord entre les parties il est convenu que l'échéance annuelle du présent contrat est fixée, à compter de ce jour, au.... rnLa prochaine échéance annuelle sra donc lerrnrnLes autres dispositons du contrat restent inchangées.